

25c.

Journal du Lot

25c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements... LOT et Départements limitrophes... Autres départements... TÉLÉPHONE 31... COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Rédaction & Administration... CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS... A. GUESLANT, Directeur... Rédacteurs: Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL... Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité... ANNONCES JUDICIAIRES... ANNONCES COMMERCIALES... RECLAMES 3e page... 2e page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Déjà, en 1917, pendant la guerre, l'Allemagne avait favorisé le bolchevisme. Le traité qu'à Brest-Litovsk elle passa avec Lénine ne lui porta pas bonheur. De celui qu'elle vient de passer avec Staline, qui sait ce qui en sortira ?

Staline a tout de même trouvé le moyen de se montrer plus abject encore et plus méprisable qu'Hitler. Tandis que la Pologne, lâchement assaillie par le bandit boche, défend sa vie et sa liberté avec un héroïsme désespéré, le bandit bolchevik s'est jeté sur elle pour l'achever et prendre sa part des dépouilles échouées. Ces deux bêtes féroces s'acharnent sur leur proie prêtes à s'en disputer les quartiers...

cette répugnante comédie, Staline et Molotov, dans un mystère complet, négociaient avec l'Allemagne les derniers détails de la guerre contre la Pologne, les territoires et les biens qu'ils se partageraient. Quant tout fut prêt, et alors que nos missions attendaient encore à Moscou, éclata le pacte de non-agression. Premier acte de la trahison communiste, Staline venait d'ouvrir la voie à la guerre. A la guerre, qui est bien le fait des communistes car, sans l'assurance donnée par Moscou à Berlin, celui-ci ne l'aurait pas faite. Cela illustre magnifiquement la propagande que Staline faisait faire chez nous par les communistes de France, ses agents: le pain, la paix, la liberté!

On n'atteint pas d'emblée cette capacité criminelle. On n'y saurait arriver sans une certaine éducation progressivement de tout sens moral. Vingt ans de communisme auront été nécessaires pour opérer, chez les Russes, cette amputation de la conscience... Vingt ans de ce communisme qui dégrade l'homme et fait rétrograder les sociétés vers une espèce d'état bestial où la règle c'est que le plus faible serve de pâture au plus fort.

Maintenant, la trahison est complète et il conviendra de voir si ce fait monstrueux ne doit pas comporter, en France, des mesures de sécurité nationale. En attendant, pour compléter ce tableau de boue et de sang, il convient d'ajouter qu'il existait, entre la Pologne et la Russie, un pacte de non-agression, de même qu'entre l'Allemagne et la Pologne. Oui, Staline et Hitler, chacun de son côté, avaient juré de ne pas attaquer la Pologne. Ils avaient mis sur ces pactes leurs signatures et le sceau de leurs Etats.

Nous avons souvent signalé l'étrange parenté d'esprit et de méthode entre le régime communiste et le régime hitlérien sans qu'on puisse exactement savoir lequel des deux tyrannise et assassine le mieux. L'un et l'autre font, du mouchardage et du terrorisme, leurs moyens de politique intérieure et de la fourberie leur méthode de politique extérieure. Dire qu'ils sont fourbes et cruels ne suffit même pas à les définir. La réalité est qu'il n'existe rien chez eux de ce que nous appelons loyauté, honnêteté, honneur, respect de soi-même et fidélité aux engagements.

Ceci est bon à rappeler pour ceux qui parlent encore de conférences avec ces gens-là, d'accords, de traités... On voit à quoi ils servent: à tromper les honnêtes gens et à favoriser les forbanis!

Ceux-là, d'ailleurs, ne tiennent pas encore ce qu'ils croient. Il n'est pas sûr que d'avoir élargi démesurément le conflit, cela n'entraîne pas des conséquences qu'ils n'ont pas prévues. Déjà, en 1917, pendant la guerre, l'Allemagne avait favorisé le bolchevisme. Le traité qu'à Brest-Litovsk elle passa avec Lénine ne lui porta pas bonheur. De celui qu'elle vient de passer avec Staline, qui sait ce qui sortira ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les Aînés

Les paysans et les « intellectuels », voilà ceux qui ont le plus « trinqué » pendant la dernière guerre.

Et dans le moment même où communistes et hitlériens s'accordent en vue d'un profitable carnage à deux, vous pouvez tenir pour certain que chacun guette le moment où il pourra trahir et assommer son complice.

On espère sincèrement que les deux premiers mois de la guerre de 1939 seront moins loquaces. Et l'on ne peut s'empêcher d'avoir le cœur étreint par une cruelle angouisse en considérant tout autour de soi les vides faits par la mobilisation, par l'appel aux armes, parmi les journalistes, les romanciers, les éditeurs, les universitaires, les « gens du papier ».

La conduite de la Russie donne à penser que nous assistons à l'aboutissement d'une longue manœuvre hypocritement concertée. Elle révèle une alliance dissimulée, une complicité secrète avec l'Allemagne. Ils étaient déjà d'accord quand ils feignaient de se détester, de se combattre et de s'injurier. Ainsi s'explique pourquoi, pendant des mois, Staline a fait traîner les négociations avec la France et l'Angleterre. Déjà, les communistes faisaient leur trahison. Tandis qu'ils faisaient semblant de vouloir s'allier aux puissances démocratiques, ils étaient en train de monter avec Hitler leur alliance contre la Pologne.

On espère sincèrement que les deux premiers mois de la guerre de 1939 seront moins loquaces. Et l'on ne peut s'empêcher d'avoir le cœur étreint par une cruelle angouisse en considérant tout autour de soi les vides faits par la mobilisation, par l'appel aux armes, parmi les journalistes, les romanciers, les éditeurs, les universitaires, les « gens du papier ».

La conduite de la Russie donne à penser que nous assistons à l'aboutissement d'une longue manœuvre hypocritement concertée. Elle révèle une alliance dissimulée, une complicité secrète avec l'Allemagne. Ils étaient déjà d'accord quand ils feignaient de se détester, de se combattre et de s'injurier. Ainsi s'explique pourquoi, pendant des mois, Staline a fait traîner les négociations avec la France et l'Angleterre. Déjà, les communistes faisaient leur trahison. Tandis qu'ils faisaient semblant de vouloir s'allier aux puissances démocratiques, ils étaient en train de monter avec Hitler leur alliance contre la Pologne.

Dans les dernières semaines, ces odieux tartufes ont appelé à Moscou les missions franco-anglaises sous prétexte de mettre tout de suite au point une entente militaire en attendant la complète entente diplomatique. Et tandis que Vorochilof amusait les représentants franco-anglais, ajournant de délais en délais les discussions techniques, tandis qu'il jouait

Informations

Le... ant

Les motifs de l'entente germano-russe

Le gouvernement allemand et le gouvernement de l'U.R.S.S. déclarent que l'action des troupes allemandes et soviétiques en Pologne ne tend vers aucun but contraire aux intérêts de l'Allemagne ou de l'Union soviétique ni au traité de non-agression conclu entre ces deux pays, mais vise à rétablir en Pologne l'ordre et le calme troublés par l'écroulement de l'Etat polonais.

Les Etats-Unis et l'ambassadeur de Pologne

Un fonctionnaire du département d'Etat a annoncé que M. Potocki, ambassadeur de Pologne, continuera à représenter son pays aux Etats-Unis, malgré les changements apportés par la guerre à l'existence de la Pologne.

Une conférence germano-russe

Une dépêche, publiée au sujet d'une éventuelle conférence entre les chefs militaires et politiques allemands et soviétiques à Brest-Litovsk, précise que cette conférence aurait pour objet de déterminer un accord sur la façon dont serait partagée la Pologne et sur la délimitation de la nouvelle frontière russo-allemande.

Le Reich et ses finances

On croit savoir que les autorités allemandes ont demandé aux banques américaines de prolonger la durée des crédits dits de « gelée ». Avant de prendre une décision quelconque, les banques américaines demanderont l'avis du gouvernement des U.S.A. Si cette réponse élit favorable à la demande allemande, les banques américaines ne décideraient rien avant d'avoir conféré à ce sujet avec tous les créanciers neutres de l'Allemagne.

En Palestine

Des manifestations de loyalisme à l'égard des alliés se sont multipliées sur toute l'étendue du territoire. Dans de nombreux meetings réunissant des milliers de personnes, les orateurs se sont tous employés à dégager, aux yeux du public, la véritable portée du danger pangermanique.

Avions polonais en Lettonie

Le nombre des avions polonais ayant atterri en territoire letton s'élève maintenant à 82. Ce sont, pour la plupart, des appareils de l'Ecole d'aviation de Wilno. Ils n'étaient pas armés.

Un accord anglo-japonais

Les autorités britanniques de Shanghai ont accepté de remettre aux Japonais la partie de leur secteur défensif au nord de la crique de Souchow, en y adjoignant le périmètre ouest de la zone inoccupée par les Japonais à l'origine.

Il faudra se contenter de retirer.

Tout le monde est d'accord: pas de guéguerre! Nicolas Lerouge reprend dans un quotidien parisien la demande d'un chroniqueur français de notre grand confrère du Soir de Bruxelles: silence aux gens d'esprit! Et Colette, à son tour, avec son autorité particulière, et le ton qu'elle sait donner à la moindre ligne, demande qu'on garde le terrible « silence de la guerre ».

Les Russes sont entrés à Vilno

On mande de source privée que les troupes soviétiques ont commencé à entrer à Vilno à 21 heures (heure de l'Europe centrale).

La Pologne serait un Etat-tampon

Les journaux hongrois, commentant les événements de Pologne, estiment que le sort de la Pologne est désespéré et qu'elle doit subir un nouveau partage, inspiré par des raisons géographiques.

Déjà...

La presse rapporte qu'un certain nombre de soldats soviétiques ont été décorés par le président Kalinine, en raison de leur bravoure en Pologne.

Les Etats-Unis et l'invasion de la Pologne

M. Cordell Hull a déclaré aux journalistes qu'aucune décision n'a été prise en ce qui concerne l'application de la loi de neutralité à l'U.R.S.S.

L'entrée du port de Durazzo autorisée

L'accès au port de Durazzo, qui avait été interdit récemment par les autorités italiennes, a été à nouveau autorisé.

Communiqué officiel

N° 32. — Une attaque locale ennemie dans la région, à l'est de la Blies, a été repoussée.

EN PEU DE MOTS...

Un fort tremblement de terre a été enregistré en Autriche, mardi, par la station sismologique de Vienne. Deux personnes ont péri dans l'effondrement d'une maison, à Fuchberg.

A l'heure actuelle on peut estimer à 15.000 environ le nombre des Allemands déjà rassemblés dans les divers centres de France.

Une partie du personnel communal de Maisons-Alfort a manifesté contre la municipalité communiste, refusant d'être commandée par les membres de cette municipalité.

M. Giuseppe Bastianini, actuellement sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a été nommé ambassadeur à Londres.

Une Versaillaise, qui désire garder l'anonymat, a remis à l'huissier principal du maire de Versailles un petit paquet contenant deux bagues en or ornées de pierres et une paire de boucles d'oreilles également en or pour la Défense nationale.

NOS ÉCHOS

Dots progressives. — Je suis fier de mes filles, dit le riche commerçant à son visiteur, et je voudrais les voir bien mariées. Comme j'ai amassé une petite fortune, je leur donne à chacune une dot. Mary, qui a vingt-cinq ans et qui est une belle fille, aura 20.000 fr.; Elisabeth, qui ne reverra jamais ses trente-cinq printemps, recevra 60.000 francs; quant à Elisa, qui a quarante ans, je lui donne 100.000 fr. Le visiteur réfléchit un moment et demande: — Vous n'en avez pas une d'environ cinquante ans ?

A la mairie. — Je viens déclarer la naissance de mon garçon né de ce matin. — Son nom ? — Jacques. — Sa profession ?

Incorrigible ! — Vous feriez mieux de boire du lait, père Chopinard. — Je boirai du lait quand mes vaches mangeront du raisin...

La plus longue route. — Aux Etats-Unis également se trouve, comme il convient, la plus longue route du monde, the biggest in the World. C'est la route Lincoln, qui va de New-York à San-Francisco. Son poteau indicateur de départ, à l'angle de la 42e rue et de la 5e avenue, porte la mention: « San-Francisco, 3.384 milles », soit près de 6.000 kilomètres. Le touriste qui part en auto ou à bicyclette pour « Frisco ! » se trouve ainsi renseigné ! Il n'a pas à se tromper.

Le plan financier de guerre

Dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé le 10 septembre dernier, le ministre des finances a exposé la situation économique et financière de la France au moment précis où a commencé la guerre.

y ajouter le stock d'or déjà détenu par le Fonds des changes, dont le montant exact n'est pas connu du public, mais qui est plus considérable encore. Le total est énorme. Et je ne parle pas des devises et des valeurs mobilières étrangères à la disposition du gouvernement britannique.

Il a d'abord appelé l'attention sur l'importance des questions d'argent. Il a dissipé l'illusion de beaucoup de Français qui croient que, en temps de guerre, les finances sont un problème secondaire et que la parole est au canon.

Une troisième conclusion doit être mise en lumière. Le ministre des finances n'y a pas manqué: il ne faut pas gaspiller les forces économiques et financières des pays. Il importe, au contraire, de les ménager avec le plus grand soin.

Il est exact qu'un pays riche sans canons est une proie offerte aux agresseurs. Mais il n'est pas moins certain qu'un pays qui n'a que des canons, dont l'économie, les finances et la monnaie sont en détresse, ne peut pas compter sur la victoire. Il est vaincu d'avance. Le temps travaille contre lui.

Non sans une légitime fierté, M. Paul Reynaud a montré ce qui a été déjà fait en cette matière, en exposant la politique suivie pour la première semaine de guerre; ce sera aussi la politique pour l'avenir.

De cette constatation fondamentale, il faut tirer quelques conclusions: La première est que le front économique, financier et monétaire a une importance vitale, aussi bien que le front militaire. Il ne faut pas le négliger.

Chacun a pu constater que la panique financière, économique et monétaire qui avait marqué le début de la guerre en 1914, n'a pas existé le moins du monde en septembre 1939. A ce point de vue, la France a offert un spectacle sans précédent dans l'histoire financière. C'est l'effet des mesures prises par le gouvernement.

La deuxième est que la France et l'Angleterre ont, à cet égard, sur l'Allemagne, une supériorité écrasante. L'Allemagne, a constaté le ministre des finances, est déjà, dans une large mesure, usée par l'effort gigantesque qu'elle a fourni pour se préparer à la guerre. Economiquement et financièrement, l'organisme de l'Allemagne est déjà très vulnérable. Sur ce front-là, l'Allemagne n'a pas de troupes fraîches.

Il n'y a pas eu de moratoire. Les banques et les caisses d'épargne ont payé et continuent de payer à guichets ouverts, alors qu'en 1914 les banques étaient fermées et les caisses d'épargne ne versaient à leurs déposants que 50 francs par quinzaine. La confiance du pays a été renforcée et non pas ébranlée.

Au contraire, la France et l'Angleterre ont des ressources inépuisables. Sans doute, les conséquences de la guerre de 1914-1918, et aussi — il faut l'ajouter pour être tout à fait exact — les conséquences des fautes énormes commises après la guerre ont affaibli la France. Mais c'est un fait que le rétablissement économique, financier et monétaire réalisé depuis bientôt un an est prodigieux, et même miraculeux, si l'on peut parler de miracle en cette matière où l'ordre et la méthode font toujours des miracles.

Pour l'avenir, le ministre annonce qu'il agira méthodiquement, avec le double souci de ne rien ménager pour la défense nationale proprement dite et de ne pas entraver la production économique autre que celle destinée à la guerre.

Il suffira de rappeler — ce qui frappe l'imagination populaire, mais ce qui n'est pas la principale richesse d'un pays — que le stock d'or — trésor de guerre — s'élève — pour ne parler que de l'or détenu par la Banque de France — à deux fois le nombre de tonnes d'or du mois d'août 1914. Le stock d'or est, en tous pays, le trésor de guerre, celui qui permet d'acheter, sur tous les marchés du monde, les matières, armes et munitions nécessaires à la poursuite victorieuse des hostilités. On voit ici le lien étroit entre le front économique et le front militaire.

Cette deuxième partie du plan financier n'est pas moins essentielle que la première. Il faut produire le plus possible. Fabriquer des avions, des canons, des munitions est indispensable. Mais il faut produire de quoi nourrir et vêtir la population civile; il faut produire pour exporter au maximum; c'est avec le produit des exportations que la France paiera ses achats à l'étranger et ménagera son trésor de guerre.

Ajoutons que, à cet égard, la situation de l'Angleterre n'est pas moins forte. La première situation hebdomadaire de la Banque d'Angleterre depuis la guerre a été publiée le 7 septembre dernier; elle permet de fixer approximativement le stock d'or — le trésor de guerre — détenu par le gouvernement britannique. Le stock d'or de la Banque d'Angleterre a été transféré au Fonds des changes pour 263 millions de livres sterling. Il faut

Voilà le programme. Il a commencé d'être exécuté. Il se présentera, au cours de la guerre, d'énormes difficultés, mais nous avons bien débuté. Le ministre est dans la bonne voie.

Ne croyons pas que nous ferons la guerre sans des pertes et des sacrifices considérables.

Les méthodes suivies jusqu'ici sont celles pouvant les réduire; ce sont celles qui maintiendront notre supériorité économique, financière et monétaire. Cette plus grande force, jointe à la puissance de nos armes, nous donnera la victoire. [De « l'ère Nouvelle ».]

Gaston JÈZE.

Esprit d'a propos. Dans une réunion, un auditeur hostile à l'orateur lance à celui-ci une énorme poire cuite. L'orateur la ramasse et la montre avec le plus grand sang-froid en disant: — Mon honorable contradicteur a certainement perdu la tête.

Pas tellement niais. Dans le parc d'un asile d'aliénés, un homme est assis, pêchant au-dessus d'un parterre de fleurs. Un visiteur, amical, se dirige vers lui et lui demande: — Combien en avez-vous pris aujourd'hui ? — Vous êtes le neuvième, réplique l'homme.

LE LISEUR.

PROPOS RURAUX

NE GASPILLONS PAS !

On a eu bien raison de montrer que, dès avant le début des hostilités, les dirigeants boches étaient obligés de soumettre leur peuple à de dures restrictions portant même sur les denrées d'alimentation les plus nécessaires. Cela montre qu'au point de vue économique, l'Allemagne est entrée en guerre dans des conditions plus défavorables qu'en 1914.

Mais ce n'est pas une raison pour qu'on fasse, chez nous, du gaspillage. En matière d'essence, il importe que celle-ci ne soit pas employée sans discernement par des personnes qui se déplacent en auto sans raison sérieuse.

C'est ainsi que le Préfet du Lot-et-Garonne vient de prendre un arrêté accordant la priorité en faveur des médecins, des vétérinaires et autres praticiens indispensables. D'autre part, le Préfet de Montauban limite à dix litres les livraisons de carburant à délivrer à chaque consommateur.

On s'attend, d'après la circulaire ministérielle de M. de Monzie, à une réglementation plus rigoureuse de la consommation d'essence.

Les ruraux ne s'en plaignent pas à la condition qu'ils puissent, eux aussi, en trouver pour leurs déplacements quand il s'agit des transports de denrées ; ils pensent, au contraire, que c'est une excellente mesure qui empêchera certaines personnes d'aller en auto sans nécessité et de dépenser un carburant indispensable à des besoins impérieux.

Les ruraux connaissent le prix qu'il faut ajouter au travail et à la production, surtout quand ils se sentent menacés de manquer de main-d'œuvre. Il faudra que l'on vienne en aide à nos paysans, sinon les denrées pourraient bien se raréfier sur les marchés, jusqu'à bien approvisionnés.

Et habituons-nous aussi à ne rien gaspiller. L'exemple de l'essence est typique. Nous éviterons la disette des denrées agricoles si nous voulons établir une « économie de guerre », qui permettra au pays de « tenir » aussi longtemps qu'il faudra.

Le rural.

Un colis de 2 kilos par mois aux mobilisés

Il vient d'être décidé qu'un paquet-poste (poids maximum : 2 kilos) pourra être envoyé gratuitement, chaque mois, aux mobilisés par leurs familles si ces dernières bénéficient des allocations militaires instituées par les décrets du 1er septembre 1939.

Dès qu'elles auront reçu notification de la décision temporaire ou définitive prononçant leur admission au bénéfice des allocations, ces familles pourront se présenter au bureau de poste de leur résidence qui, sur le vu de la pièce attributive d'allocation, leur délivrera une feuille d'expédition à l'aide de laquelle elles effectueront leurs envois mensuels.

Chaque paquet à expédier sera déposé au guichet du bureau de poste avec la feuille d'expédition et le document attributif d'allocation.

Il ne sera perçu aucune taxe ; toutefois, les expéditeurs qui voudront recommander leurs envois devront acquitter le droit fixe de recommandation.

Les expéditeurs sont invités expressément :

1. A procéder à un emballage extrêmement solide des paquets afin de les garantir efficacement contre les manipulations et contre les chocs qui peuvent se produire en cours de transport.

Le procédé d'emballage par carton solide et toile extérieure cousue, qui a donné de bons résultats, est conseillé aux intéressés.

2. A ne pas expédier des denrées périssables qui, en raison même des délais de transmission, seraient susceptibles de se corrompre, ni de récipients en verre.

S'ils désirent expédier des liquides, il leur est prescrit de faire usage de récipients métalliques avec couvercle vissé. Il conviendra de s'abstenir également de mettre dans les envois des matières grasses qui, en fondant, peuvent tacher et détériorer d'autres objets.

Affaire d'avortement

A l'audience correctionnelle de samedi 23 septembre, sera appelée l'affaire d'avortements de St-Céré, dans laquelle sont inculpées les nommées Aline Bang, épouse Boulet, domiciliée à Figeac ; Louise L..., de Figeac ; Jeanne T... et la veuve G..., de Monjorès et Suzanne Z..., de Decazeville.

Egalement, comparaitra à cette audience le nommé Victor Bataillon, retraité, habitant Lacapelle-Marival, sous l'inculpation d'outrages publics à la pudeur.

Colis à main égarés dans les trains ou les dépendances du chemin de fer

Les voyageurs qui auraient égaré des colis à main au cours de leurs déplacements en chemin de fer sont invités à en faire la déclaration, soit à la gare dans laquelle ils supposent avoir oublié leurs colis, soit, à défaut, à la gare terminus du train dans lequel ils avaient pris place.

S'ils ne possèdent à cet égard aucune indication précise, ils sont priés d'écrire directement au Chef de la Division du Trafic », 7^e Section, Recherches, 54 bis, rue Amédée-Saint-Germain à Bordeaux (Gironde).

Les gares tiennent des imprimés spéciaux à la disposition des voyageurs qui s'y présenteront pour faire leur déclaration.

Quant aux déclarations faites par lettre, elles devront contenir toutes les indications utiles et notamment les indications suivantes : 1° Date et lieu probable de la perte (salle d'attente, train, quai, nom de la gare, etc...); 2° Description complète et détaillée des objets ou colis égarés (mode d'emballage, couleur, forme, dimension, adresse, marque ou inscription spéciale, nature du contenu, etc...); 3° Adresse à laquelle les colis devront être retournés.

CAHORS

La défense passive

Mesures de protection individuelle contre les effets des bombardements.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, les instructions formulées par l'arrêté ministériel relatif à l'éclairage intérieur public et privé. Voici maintenant le texte de l'arrêté touchant les mesures de protection individuelle :

I. Mesures préventives. — Connaître l'emplacement de l'abri qui vous est réservé ; sachez reconnaître les panneaux indicateurs des abris en général ; sachez le nom et l'adresse du Chef de votre lot ainsi que ceux du Chef de votre abri.

Ayez toujours, comme pis-aller, certains dispositifs de fortune (lunettes d'automobile pour se protéger les yeux ; linge imbibé d'une solution de bicarbonate de soude concentrée à placer devant le nez et la bouche).

Aménagez : a) votre appartement : prévoir les matériaux nécessaires à l'obturation des ouvertures ; au bris éventuel des vitres et les récipients étanches destinés à conserver l'eau de boisson et les aliments.

b) les combles : enlever toutes les matières inflammables et combustibles et ranger ce que vous y laissez.

c) la cave : enlever les objets inutiles, prévoir le matériel nécessaire pour masquer les ouvertures, une réserve d'eau potable à renouveler fréquemment, quelques outils : pelles, pioches, haches.

II. Signaux d'alerte. — Le signal d'alerte est donné par les sirènes ou par les cloches : sons alternativement montants et descendants (sons discontinus et modules) des sirènes ; tocsin des cloches.

III. Conduite à tenir au signal d'alerte. — a) Si vous êtes chez vous : fermez les fenêtres et volets ; éteignez toutes les lumières ; fermez les compteurs de gaz, d'eau et d'électricité ; placez votre masque en position d'attente ; gagnez l'abri qui vous est réservé ; faites vite, mais restez calme ; vous disposez du temps nécessaire.

b) Si vous êtes loin de votre domicile : gagnez l'abri le plus proche ; il est indiqué de jour par une pancarte, la nuit par un signal lumineux. Si vous n'en avez pas le temps, mettez-vous dans un fossé ou dans une encoignure de deux murs épais.

IV. Conduite à tenir pendant l'alerte. — Restez dans l'abri en vous conformant aux consignes qui y sont affichées, et en suivant les directives du Chef d'abri.

Si la chute des bombes vous surprend au dehors, jetez-vous rapidement à plat ventre pour éviter les éclats.

V. Signaux de fin d'alerte. — La fin de l'alerte est signalée par les sirènes et par les cloches ; sons prolongés des sirènes, carillons des cloches.

VI. Précautions à tenir après l'alerte. — La sonnerie de fin d'alerte indique seulement que l'attaque est éteinte. En conséquence, si la ville a été bombardée, ne regagnez votre logement que sur l'ordre du Chef d'abri qui devra être prévenu, soit de l'absence de gaz, soit de la fin des opérations de désinfection aux abords de l'abri.

Après un bombardement par gaz, ne touchez à aucun objet susceptible d'infection, ne consommez, avant visite des services sanitaires, aucun aliment non conservé en récipients étanches.

Dans un ordre du jour paru dans la presse il a fait connaître qu'il s'acharnerait à lutter contre le mercantilisme et l'embusage.

De ce texte que nous donnons en extension, il y a évidemment des dispositions qui ne concernent pas notre ville ou, sauf les évacués volontaires qui ont pris la précaution d'emporter avec eux leurs masques à gaz, personne n'est en possession de cet instrument de protection.

Obsèques

Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de Mme Marie-Augustine Cordier, en communauté Sœur Agnès, de l'Hôpital de Cahors, décédée dimanche dans la 66^e année de son âge et dans la 45^e année de sa vocation.

La famille de la regrettée disparue, Mme la Supérieure et les Filles de la Charité de St-Vincent-de-Paul, les administrateurs de l'hôpital de Cahors et une foule nombreuse assistaient à la cérémonie funéraire.

Nous saluons respectueusement la mémoire de Sœur Agnès et nous adressons à la famille, à Mmes la Supérieure et religieuses de l'Hôpital nos sincères condoléances.

Mlle A. MOUTIER reprendra ses cours de sténodactylographie le lundi 2 octobre. S'inscrire : « Villa André », rue des Hortes.

Lycée Clément-Marot

La Directrice du Lycée de Jeunes filles informe à nouveau les familles qu'elle a besoin de savoir immédiatement si les élèves, en particulier les pensionnaires inscrites l'an dernier, rentrent au Lycée. Si au 25 septembre, les inscriptions ne sont pas confirmées, elles seront considérées comme annulées.

Il ne sera répondu à aucune lettre ne contenant pas d'enveloppe timbrée pour la réponse.

L'Express Toulouse-Limoges-Paris

Dans le but d'améliorer les relations entre le Sud-Ouest de la France et Paris, le train express, rétabli le 14 septembre, entre Toulouse et Paris, est accéléré depuis le 20 septembre, dans les conditions suivantes :

Départ Toulouse : 8 h. 05 ; Arrivée à Limoges : 14 h. 17 ; Départ, 14 h. 25 ; Arrivée à Paris : 20 h. 20.

Machines à écrire

Les personnes propriétaires de machines à écrire et qui désireraient les mettre en location sont priées de s'adresser à la Sous-Intendance Militaire, Direction Départementale du Ravitaillement Général du Lot, Caserne Bessières, à Cahors.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir, à 17 heures 45, sous la présidence de M. le docteur Calvet.

Étaient présents : MM. le docteur Calvet, Salanié, Nicolai, Rollés, Triadou, Orliac, Salmont, Couderc, Roux, Caminade, Duhal, Vidailiac, Chastanet, Lafage, Malique, Marcouly.

M. le docteur Calvet, en ouvrant la séance, à quelques mots, exprime l'émotion qui étreint tous les cœurs en ce moment.

M. Roux demande qu'on enlève l'« Etoile rouge », emblème du parti communiste, qui se trouve à la Bourne du Travail. M. Vidailiac s'associe à cette demande.

M. Lafage se déclare d'accord avec MM. Roux et Vidailiac, car, dit-il, il ne comprend et n'admire pas l'alliance russe avec un dictateur fasciste.

Une proposition de MM. Roux et Vidailiac est adoptée.

Des remerciements sont adressés à Mlle Muratet pour un don de 200 francs et aux organisateurs de la fête du faubourg Labarre pour un don au Bureau de bienfaisance.

La taxe vicinale ou taxe des prestations est maintenue. La suppression de bonifications pour arriérés d'emprunt est adoptée.

La subvention de chômage le dimanche et les jours fériés est maintenue jusqu'en janvier 1940, mais on fixe à 1 an de séjour dans la ville pour avoir droit à la prime de chômage. Une somme de 50.000 francs est votée pour le fonds de chômage.

M. le docteur Calvet fait connaître que M. de Monzie s'occupe, à cette heure, pour faire cesser le chômage à Cahors et dans le Lot.

M. Salanié présente de judicieuses observations au sujet de la subvention de 30.000 francs allouée par l'Etat à la caisse de chômage.

Le budget du service vicinal (1940) est adopté.

Sur la proposition de M. Nicolai, avis favorable est donné pour le lotissement Soupire-Colomb, plaine St-Nauphaise.

Le renouvellement des polices d'assurances-incendie est approuvé.

M. Triadou fait connaître qu'une somme de 30.000 francs a été offerte pour entretien, par la ville, de deux caveaux de la famille Chansarel. Adopté.

M. Vidailiac propose d'approuver un legs de 20.000 francs fait à l'hôpital-hospice de Cahors par Mme Chansarel. Adopté.

Une heure Galdeur de 400 francs est accordée à la jeune Dalat et une heure de 200 francs à la jeune Galan pour l'É.P.S.

M. Salanié donne communication du 1938 et du compte administratif de la Ville 1938. Adopté.

Une somme de 6.090 fr. est votée pour l'inspection médicale des écoles.

Le compte de gestion de l'intérieur de l'École primaire supérieure (1938) s'élève à 52.201 fr. 64. Approuvé.

Une demande d'autorisation de dépenses, s'élevant à 9.000 francs, pour l'école primaire supérieure est adoptée.

Sur l'observation de M. Triadou qui déclare que la sirène n'est pas entendue dans tous les quartiers de la ville, M. Nicolai répond que l'alerte sera signalée par la sirène et le tocsin.

M. Salanié donne communication du compte de gestion du bureau des assistances 1938 ; du budget supplémentaire du bureau de l'assistance 1939 ; du compte de gestion du bureau de bienfaisance 1938 et du budget supplémentaire de 1939, ainsi que du compte de gestion du receveur municipal (Lycée de jeunes filles) 1938. Approuvé.

Sur la proposition de M. Duthil, la pension de retraite de Mme veuve Bessac, veuve d'un employé municipal, s'élevant à 1.516 francs, est adoptée.

M. Duthil donne communication d'une motion votée par le Comité de vigilance et d'aide des Anciens Combattants et Victimes de la guerre du Lot contre le mercantilisme et l'embusage :

« Messieurs, un comité de vigilance et d'aide des Anciens Combattants et Victimes de la guerre du Lot, comprenant l'ensemble des associations dont plusieurs de nos collègues ici présents font partie, s'est constitué à Cahors.

Il s'est donné comme but, outre une participation à l'admission à la défense nationale, de défendre les droits des victimes de la guerre, des combattants et de leurs familles.

Dans un ordre du jour paru dans la presse il a fait connaître qu'il s'acharnerait à lutter contre le mercantilisme et l'embusage.

Sa préoccupation principale sera également de veiller à éviter tous abus et à procurer par priorité du travail aux femmes en les ayant droit des combattants et mobilisés, estimant en effet que la meilleure aide à apporter à ceux et à celles dont le père ou le mari se bat pour la Patrie est encore de leur permettre de gagner leur vie par le travail.

Je demande donc à tous mes collègues du G.M. de faire leur motion que je leur présente au nom de ce comité.

La motion est votée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

La séance est levée à 19 heures 15.

Intendance militaire de Cahors

En vue du stockage d'effets d'habillement, l'Intendance recherche vastes locaux, autant que possible reliés à la voie ferrée ou à proximité, susceptibles de remplir cet objet. Les offres de location seront adressées de toute urgence à l'Intendance de Cahors.

L'Intendant militaire fait connaître que la réquisition est levée sur tous les chiffons autres que les chiffons de laine et sur tous les chiffons d'essuyage.

Est également levée la réquisition sur la laine pure ou mélangée vendue en pelotes ou en câchevaux et destinée au tricotage à la main pour l'usage familial.

Administration militaire

M. Paul Meynieu est nommé élève officier d'administration de réserve du service de santé.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot » ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta les

CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Prix : 7 fr. 50 le cent

ou pochettes de 12 cartes : 1 fr. (envoi franco à partir de 100 ex.)

Brevet de préparation militaire

Dans la liste des jeunes gens ayant obtenu en 1939, au titre de l'infanterie et des chars d'assaut, le brevet de préparation militaire supérieure et susceptibles d'être admis à un peloton d'élèves officiers de réserve lors de leur incorporation, nous relevons les noms de MM. Cros, Ségala, Pressoyère, de l'École normale de Cahors, recrutement de Cahors, et Solladié, recrutement de Cahors.

Croix-Rouge française

Les Comités de Cahors des deux Sociétés de la Croix-Rouge française (Société de secours aux blessés militaires et Union des femmes de France) vont organiser des cours pour le diplôme d'infirmière de la Croix-Rouge. Les conditions d'admission à ces cours sont les suivantes : avoir 18 ans ; posséder au moins le brevet élémentaire ou un autre titre universitaire ; faire partie d'une Société de Croix-Rouge.

Les personnes, dames ou jeunes filles qui désirent suivre ces cours sont priées de se faire inscrire et d'adhérer à l'une des Sociétés.

Les cours comprendra 40 leçons théoriques et 20 leçons pratiques. Il sera obligatoire de faire en même temps un stage dans un service hospitalier. Ce stage devra être de 30 jours pour le certificat d'aide-infirmière et de 90 jours pour le diplôme d'infirmière de la Croix-Rouge.

Le diplôme ou le certificat ne sera délivré qu'après avoir réussi à un examen qui aura lieu à la fin du cours.

Pour la Société de secours aux blessés militaires, s'inscrire chez Mme d'Armagnac, 8, rue Jean-Vidal. Permanence de 14 h. à 16 h. tous les jours, sauf le dimanche.

Pour l'Union des femmes de France, s'inscrire à l'ouvroir de la Société, rue Gustave-Larroumet. Permanence de 14 h. à 16 h. tous les jours, sauf le dimanche.

Service de santé

MM. Sabathier, Raynaud sont promu au grade de médecin sous-lieutenant, et M. Espagnol est promu au grade de pharmacien sous-lieutenant.

Syndicat des instituteurs et institutrices

Le Secrétaire général, conseiller départemental du Lot, nous communique la note suivante :

Il peut se faire que, par suite des circonstances, la situation de certains de mes camarades soit devenue tout particulièrement difficile dans le poste occupé par eux. S'ils veulent bien m'en informer tout de suite, je tâcherai de leur être utile dans la mesure de mes moyens. — G. ASTORG (à Mechnont).

Arrestation

La gendarmerie de Puy-l'Évêque a procédé à l'arrestation du nommé Ernest Goyau, 45 ans, sous l'inculpation de vol, de vagabondage et de défaut de carnet anthropométrique.

Conduit à Cahors, Goyau a été écroué à la prison.

Trouvailles

Il a été trouvé : deux portefeuilles contenant des sommes d'argent assez importantes par M. Rollés ; un revolver par M. Feydel ; une montre-bracelet par Mlle Coeula ; une bicyclette par M. Bessières, employé au P.-O. ; un stylo par M. Dellard ; une laisse en cuir tressée par M. Conquet ; un portefeuille contenant une somme assez importante par M. Meyre, agent

Munissez-vous des CARTES D'IDENTITE

(exigées pour circuler pendant la durée de la guerre)

En vente au JOURNAL DU LOT ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

Le cent : 35 fr.

La pièce (dans nos bureaux) : 0 fr. 50 (envoi franco à partir de 100 ex.)

commande accompagnée du montant (timbres ou mandat-poste)

Consultations postnatales et de nourrissons

Ces consultations continuent à fonctionner normalement, les premier et troisième mercredis de chaque mois, de 16 h. 30 à 18 heures, dans une salle de la Maternité de Cahors.

Les bénéficiaires de l'Assistance aux femmes en couches et des primes d'allaitement au sein, titulaires d'un carnet, doivent obligatoirement les fréquenter pour avoir droit au paiement de ces allocations. Ces consultations gratuites sont également ouvertes à toutes les personnes élevant des nourrissons âgés de moins de deux ans.

Beau bilan de chasse

M. Paul Laporte, propriétaire au Martinet (commune de St-Médard-Catus), a capturé, en moins de 15 jours, cinq perdreaux, une fouine et cinq cureuils. Félicitations à cet excellent chasseur.

Toujours le sang à la tête

Rougeurs du visage, bouffées de chaleur, éblouissements, vertiges, maux de tête, etc., sont les symptômes habituels d'une congestion des organes. Pour faire cesser ces maux, prenez chaque matin un verre à moitié de solution de Sels Largin. Les Sels Largin composés de chlorure de magnésium, de manganèse, de sels alcalins, fluidifient le sang, décongestionnent les organes, activent la circulation. Les Sels Largin abaissent la tension, empêchent le sang de stagner dans les veines des jambes (varices) ou de l'anus (hémorroïdes). Grâce au magnésium, ils rajustent l'organisme et créent un terrain défavorable au cancer. Un flacon de Sels Largin coûte 9 fr. 05 et permet de préparer soi-même un litre de solution pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

LES CINÉMAS

Samedi 23, dimanche 24, en soirée à 20 heures 45 : HARRY BAUR, GINA MANÈS, dans

NOSTALGIE

En complément : Les Conquêtes de César. Actualités Pathé.

LA PHOSPHIDE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Fole de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Arrondissement de Figeac

St-Céré

Hyméne. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Emile Bergues, boulanger à St-Céré, avec Mlle Odette Grillon, également de St-Céré.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Pour toutes vos réparations de machines à coudre

Adressez-vous chez M. TABARLY, mécanicien de la Compagnie Singer, 44, rue Emile-Zola, CAHORS.

REMERCIEMENTS

Monsieur Germain TEIL, Monsieur et Madame Louis TEIL, la famille TAURAND remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Madame Mathilde TEIL (née ROUMET)

dont les obsèques ont eu lieu à Cahors mercredi 20 septembre.

A. MANDON -- Cahors Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

DERNIÈRE HEURE

Communiqué du 20 septembre au soir

Activité de l'artillerie ennemie sur divers points du front. Les avions de chasse français et allemands se sont livrés à plusieurs combats. 1 avion ennemi a été abattu dans nos lignes.

Varsovie tient toujours !

Malgré les dires de la radio allemande, Varsovie tient toujours et le poste radio de Varsovie II précise que la ville ne se rendra pas.

Varsovie a subi dans la journée d'hier trois bombardements. Sept avions allemands ont été abattus par la D.C.A.

Le gouvernement polonais viendrait s'installer en France

Il se confirme qu'il est possible que le gouvernement polonais s'installe dans un pays allié, sans doute en France, et continue à exercer ses fonctions dans une portion du territoire jouissant de l'exterritorialité, comme le gouvernement belge, à Sainte-Adresse, pendant la dernière guerre.

Trois armées polonaises se battent encore

D'après certaines informations, trois armées polonaises continueraient à se battre contre les forces allemandes ; la première au nord dans la région du Bug, la deuxième autour de Varsovie, la troisième à l'ouest de Lwow.

Il semble toutefois que le gouvernement a aussi bien que l'état-major polonais n'ont plus guère de liaison avec les troupes éparses à l'intérieur.

Les avant-gardes soviétiques à la frontière hongroise

Les journaux annoncent, de Budapest, que les avant-gardes soviétiques, comprenant des chars d'assaut et des troupes motorisées, auraient atteint la frontière hongroise près du col des Tatars.

Selon des informations de même source, un profond malaise régnait en Slovaquie. Des milliers de soldats slovaques auraient déserté en Hongrie avec armes et bagages.

Déclarations de M. Chamberlain

M. Chamberlain a évoqué aux Communions l'entrée des troupes russes sur le sol polonais. « La France et la Grande-Bretagne, dit-il, n'ont pas oublié leurs obligations envers la Pologne et n'ont pas fléchi dans leur résolution de poursuivre la lutte. » Il a réaffirmé l'entente entre nos deux pays et a commenté le récent discours d'Hitler à Dantzig, avec calme et sobriété. Ce discours ne modifie en rien la situation dans laquelle nous nous trouvons, car les alliés ne connaissent ni ruse ni menaces.

Pour ce qui est des méthodes humaines de guerre, il ne suffit pas, a-t-il ajouté, de les appeler ainsi, mais il faut qu'elles le soient. Or, les méthodes allemandes ont indigné le monde entier.

Au sujet de l'activité de la marine, M. Chamberlain a souligné que les résultats obtenus dépassent tout ce que l'Angleterre espérait dans la campagne sous-marine. Il ne croit pas être au-dessous de la vérité en déclarant que 6 ou 7 sous-marins ennemis ont été coulés. Le but de la flotte de guerre est de détruire la flotte sous-marine allemande pour assurer la protection de notre commerce et celui des neutres.

Le Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mercredi matin en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Daladier a fait un exposé d'ensemble amplement documenté de la situation militaire et diplomatique.

Adoptant à l'unanimité les conclusions de cet exposé, le Conseil des Ministres a rendu hommage à l'héroïsme